



## **Emplois culturels : Admis en réanimation, leur état s'aggrave de jour en jour**



**La gestion de la pandémie a mis en exergue les carences des services publics, déjà fragilisés par des années de politique austéritaie. Loin de prendre la mesure de la situation sociale du pays, le gouvernement profite de la crise pour supprimer des emplois dans les services publics et réduire la réponse aux besoins de santé, d'éducation, de culture, de protection sociale.**

**La CGT estime le besoin à 10 % d'emplois en plus dans la fonction publique.**

Dès juillet 2020, une étude du DEPS a montré que dans les secteurs culturels<sup>1</sup>, sur les 641 300 emplois occupés à titre principal, 50 % sont concernés par les secteurs les plus exposés à la crise, soit 322 800 emplois menacés. Alors que le ministère de la culture a déboursé 10 milliards d'euros en 2020 et dispose de 2 milliards d'euros supplémentaires en 2021-2022 au titre du plan de relance, rien n'est prévu pour les salaires et pour l'emploi.

*« Avant l'épisode pandémique, avec un chiffre d'affaires de 97 milliards d'euros pour une valeur ajoutée de 47 milliards d'euros, le poids de la culture était estimé à 2,3 % de l'économie, avec un secteur marchand composé de 79 800 entreprises ».* Pour cette raison, **les aides de l'Etat doivent prioritairement sauvegarder et améliorer l'emploi, car nous pensons fermement que la valeur ajoutée du service public culturel français réside essentiellement dans l'implication des femmes et des hommes qui y concourent.**

Pour autant, l'emploi public culturel est aussi mal traité par le ministère et la crise sanitaire qui sévit n'a rien arrangé. Les données officielles sur la période 2019 et 2020 sur les crédits d'emploi globaux (Ministère et établissements) montrent un déficit très important en équivalent temps plein travaillé (ETPT). Le ministère qui emploie près de 30 000 agents n'est en effet pas en reste : depuis le début de la crise, ce sont **près de 400 emplois qui ont disparu des radars**. Ces ETPT correspondent à des non recrutements ou des non renouvellement de contrats alors même que la Ministre assurait aux organisations syndicales l'effort exceptionnel entrepris par le renouvellement des CDD durant toute la crise sanitaire, sans jamais en faire la démonstration ! De plus, 1 ETPT peut représenter jusqu'à 10 agents en personne physique ; on peut mesurer l'ampleur des dégâts sociaux de cet effort exceptionnel...

Près de la moitié des 12 000 agents contractuels du Ministère le sont sous contrat à durée déterminée sur besoin permanent comme sur besoin non permanent (surcroît d'activité, etc ...). Beaucoup de recrutements de contractuels par les employeurs publics se sont faits en lieu et place de recrutements de titulaires. C'est ce qu'on appelle la **précarité statutaire**. Le nombre de contrats sous CDD est depuis plusieurs années aussi de plus en plus importants ! Ceci est possible par contournement des règles statutaires par les directions d'établissements et alors que la tutelle ferme les yeux et ... n'ouvre pas de postes aux concours.

La Ministre a donné récemment l'instruction aux dirigeants que **les contrats et vacations arrivant à terme seront prolongés jusqu'au 30 juin 2021** (incluant les contrats et vacations déjà renouvelés précédemment), en précisant que ce serait la dernière fois. Son prédécesseur, Franck Riester, avait lui aussi donné cette même instruction au début de la crise pandémique.

<sup>1</sup> Analyse de l'impact de la crise du COVID-19 sur les secteurs culturels, DEPS, 2 juillet 2020

Comment expliquer l'**opacité totale d'informations** sur les femmes et les hommes qui participent comme tous les autres agents à la vie du service public culturel ? Est-il nécessaire de rappeler que Roselyne Bachelot-Narquin a déclaré en septembre 2020 que « *le chantier sur la précarité était ouvert* » ?

L'emploi public pérenne est lui aussi sévèrement attaqué sur tous les fronts. Les suppressions d'emplois continues depuis 20 ans cumulées aux non remplacements des départs à la retraite et à l'absence d'organisation régulières de concours pèsent lourdement sur les charges de travail des agents. La trajectoire à 5 ans sur les métiers du Ministère de la Culture mise en évidence par l'exercice de gestion anticipée des effectifs et des compétences (GAEC) est catastrophique : en moyenne, **20% des effectifs des corps partiront à la retraite à l'horizon 2025** sans perspective claire de remplacement notamment en raison de l'incapacité du ministère à se donner les moyens de recruter par concours.

Le Ministère de la Culture met tout en place pour réduire la capacité du service public culturel à défendre ses valeurs de cohésion sociale et d'égalité et par le recours massif à l'externalisation de ses métiers (ex. l'accueil et la surveillance, les jardins, les métiers d'art) à la sous-traitance de ses missions et par l'absence de politiques culturelles ambitieuses. Les conséquences de loi de transformation de la Fonction Publique sur les droits des fonctionnaires et de leurs représentants, régressives du point de vue de la démocratie sociale, ajoutent de la crise à la crise : fusion des instances (Comité Technique et Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail en Comité Sociaux d'Administration), suppression des prérogatives et fusion des commissions administratives paritaires.

**Pour garantir un service public culturel de qualité, accessible à tous et en particulier aux publics éloignés et empêchés, la CGT-Culture exige de la Ministre :**

- **Un Plan de relance de l'emploi dans les secteurs culturels pour :**
  - **Créer les meilleures conditions de la relance économique du pays basée sur la transmission des savoirs et des savoirs faire culturels ;**
  - **Garantir à tous des droits sociaux et notamment l'assurance chômage ;**
  - **Permettre l'insertion des jeunes notamment à la sortie des études ;**
- **L'arrêt des suppressions d'emplois et un plan massif de recrutements de fonctionnaires par concours au ministère de la culture**
- **Un plan massif de résorption de la précarité et un état des lieux sur la situation des personnels précaires du ministère depuis le début de la crise pandémique**

**Le 23 avril, la CGT Culture s'associe à la CGT spectacle et appelle à manifester solidairement pour l'emploi culturel, une couverture sociale intégrale couvrant tous les travailleuses et travailleurs privés d'emploi en commençant par le retrait de la réforme de l'assurance chômage et le renforcement du service public culturel.**

***Tous dans la rue le 23 avril 2021 pour l'emploi culturel !***

***RDV à 13h au 42 avenue des Gobelins, devant la manufacture des Gobelins***



***DEFENDEZ VOS DROITS, SYNDIQUEZ-VOUS !***

***<https://www.CGT-culture.fr/adherer/>***